



Union Régionale des Syndicats Employés, Cadres et Retraités CGT
Des Organismes Sociaux de Rhône ALPES
Salle Janis GRIOT - Bourse du Travail – Place Guichard – 69003 LYON
Tél : 06 25 55 40 02 – Courriel : orgasociaux.rhonealpes@gmail.com

A l'attention de :
Mesdames et Messieurs les Députés,
Mesdames et Messieurs les Préfets,
Monsieur le Directeur de la Sécurité Sociale
Messieurs les Directeurs Nationaux des Caisses de Sécurité sociale
Mesdames, Messieurs les directeurs-trices des Caisses de Sécurité Sociale

Nous vous interpellons sur la situation des salariés des organismes de Sécurité Sociale du régime général qui s'appauvrissent d'année en année. En effet, la valeur du point n'a pas augmenté en 10 ans (ou presque avec 0.5% en 2017), et les politiques salariales sont de plus en plus faméliques.

Vos politiques de régression sociale, menées tambour battant, mettent aujourd'hui l'ensemble des organismes de Rhône-Alpes et ses salariés en difficulté.

Notamment :

- Une difficulté grandissante de recrutement et de fidélisation des emplois ;
- Une forte perte de sens du travail, qui conduit à des démissions et a de la souffrance ;
- 1/4 des effectifs qui ont un salaire mensuel inférieur à 1892,42 € brut (le SMIC + 15%).

Sur ces dernières années, nous avons en revanche bien été inondés de remerciements et de félicitations. Pour autant vous conviendrez que, hormis flatter l'égo, cela ne répond pas à une problématique essentielle : comment terminer le mois avec nos salaires ? Pire : chaque remerciement est maintenant vécu comme une marque de mépris.

Nous arrivons aujourd'hui à une situation catastrophique, où nos emplois ne sont plus attrayants, quel que soit le prisme par lequel nous les appréhendons :

- Contenu et sens de nos métiers ;
- Conditions de travail ;
- Rémunérations proposées, qui sont d'ailleurs aberrantes pour ne pas dire insultantes au regard des compétences et du niveau d'étude exigés.

Pour preuve : afin d'attirer des candidatures, notre institution plébiscite les avantages conventionnels, dont les œuvres sociales du CSE et les tickets restaurant, dans tous les appels à candidatures !

Les organismes de Rhône Alpes ne font pas exception face à ces difficultés. Aussi, nos directions se trouvent comme elles nous l'expliquent, dans l'obligation de puiser dans le maigre budget de la politique salariale pour contourner les difficultés exposées ci-dessus. Comment ?

- Par déclinaison de la décision unilatérale de l'employeur sur l'attribution de points de compétence supplémentaires pour tout salarié ayant un salaire inférieur au SMIC + 15 % ;

- Par la mise en place de choix dans la politique salariale pour recruter et maintenir des salariés sur les métiers dits « en tension ». Ce choix pèsera sur l'enveloppe allouée, et ne fera qu'ajouter au sentiment d'iniquité et de division dans des collectifs déjà fortement malmenés.

Est-ce aux salariés de la Sécurité Sociale de Rhône-Alpes d'accepter et de supporter une fois encore les conséquences des politiques d'austérité de nos gouvernants et de nos dirigeants ?

N'est-il pas de la responsabilité de nos directions d'alerter sur les difficultés qu'ils rencontrent sur les recrutements et la fidélisation de leurs salariés au regard de la politique salariale nationale assumée depuis plus d'une décennie ?

N'est-il pas de votre responsabilité, de porter ce même discours auprès de l'Ucanss ? De nos ministères ?

En tant qu'employeur socialement responsable, est-ce à nous, salariés de la Sécurité Sociale Rhône-Alpes de pallier les difficultés de nos organisme - ou plutôt les vôtres - sur les deniers collectifs déjà maigres et insuffisants ?

Est-ce à nous d'accepter, comme nous intime notre direction, une décision unilatérale inéquitable?

Allez demander à un salarié qui a du mal à finir ses fins de mois, et qui subit de plein fouet depuis plus de dix ans vos politiques de disette d'accepter l'inacceptable !

Pour nos syndicats, de tels agissements s'apparentent à du racket social qu'aucun salarié ne peut cautionner.

Les missions de notre direction ne consistent pas à gérer uniquement le budget et l'immobilier. Il est aussi de son devoir :

- De gérer son personnel ;
- Le soutenir ;
- Etre à son écoute ;
- De créer de la confiance ;
- D'œuvrer pour sa reconnaissance professionnelle (intellectuelle et pécuniaire), en alertant sa hiérarchie sur les difficultés qu'elle rencontre.

Dans nos organismes de Rhône Alpes, la réalité est tout autre :

- Peu, voire pas d'écoute avec une politique de management au rouleau compresseur ;
- Un enchaînement de réorganisations / changements incessants (Ligne de produits et services flex office, etc...) dans des délais contraints ;
- Peu d'information, peu de formation ;
- Peu d'accompagnement ;
- Des mobilités géographiques imposées, de fait par les fermetures de site et autres mutualisations de service, et non objectivées qui contraindront certains salariés :
 - à subir un allongement quotidien des temps de trajet, sans compter les coûts supplémentaires afférents (carburant, parking, transports en commun... quand ce ne sera pas un véhicule conforme aux normes ZFE),
 - à avoir recours au télétravail avec là encore, des coûts supplémentaires comme l'électricité et un risque d'isolement source de dégradation pour la santé mentale.
- Des salariés usés, résignés, précarisés, qui fuient les collectifs de travail en restant chez eux pour travailler dans un environnement non délétère.

Par ce courrier, nous vous demandons que chacun à son niveau prenne les responsabilités qui sont les siennes, afin de redonner espoir et dignité aux salariés par :

- une revalorisation de la valeur du point,
- des politiques salariales ambitieuses,
- des conditions de travail décentes,
- de la reconnaissance personnelle et de la confiance.

Nous attendons donc des engagements forts de votre part :

- Une augmentation significative de la valeur du point, afin de rattraper toutes ces années blanches et l'inflation galopante que nous connaissons actuellement (cela contribuerait à rendre nos métiers plus attractifs) ;
- Des politiques salariales décentes permettant au plus grand nombre d'entre nous d'être reconnus pour notre travail ;
- Des conditions de travail humainement correctes (qui ne se limitent pas à la réfection de locaux et la mise en place d'espaces créatifs) qui redonnent tout son sens au travail ;
- Des effectifs permettant de rendre un service de qualité tout en préservant la santé physique et Mentale des salariés

Nous nous tenons à votre disposition pour toutes précisions.

Dans l'attente du retour des démarches que vous aurez engagées pour répondre à ces revendications, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Députés, Préfets, Directeurs et Directrices des Caisses de Sécurité Sociale, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'Union Régionale CGT OS RA
Murielle PEREYRON
Pierre-Yves DROGOZ